



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ
MRC DE MATAWINIE

14 DÉCEMBRE 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 14 décembre 2021, à 18 h 30, à la salle du Conseil située au 100, rue de la Plage, à Saint-Alphonse-Rodriguez.

SONT PRÉSENTS : M^{ME} ISABELLE PERREAULT, MAIRESSE
M^{ME} VIRGINIE ARBOUR TRÉPANIÉ, DISTRICT N^o 1
M^{ME} MARIE-ÈVE BOUCHER, DISTRICT N^o 2
M. CHARLES-ANDRÉ PAGÉ, DISTRICT N^o 3
M. FRANÇOIS TREMBLAY, DISTRICT N^o 4
M. PIERRE LAVALLÉE, DISTRICT N^o 6

ABSENCE : M^{ME} MARIE-ÈVE BOUCHER, DISTRICT N^o 2
M^{ME} FRANCINE CRAIG, DISTRICT N^o 5

EST AUSSI PRÉSENTE : M^{ME} ELYSE BELLEROSÉ,
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

PUBLIC : ENVIRON 7 PERSONNES

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Isabelle Perreault, mairesse, agit à titre de présidente d'assemblée et madame Elyse Bellerose agit à titre de secrétaire d'assemblée. Après vérification du quorum, la séance est ouverte. Il est 18 h 40.

2021-12-418

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE LAVALLÉE
ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DU BUDGET 2022**
- 4. PUBLICATION DU BUDGET**
- 5. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**
- 6. PÉRIODE DE QUESTIONS (SUR LE BUDGET UNIQUEMENT)**
- 7. LEVÉE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-12-419

3. ADOPTION DU BUDGET 2022

La mairesse présente le « **BUDGET 2022** »

ATTENDU QUE d'après le budget mentionné précédemment, la Municipalité aura à pourvoir, au cours de l'année 2022, à des dépenses totalisant **6 335 217 \$**;

ATTENDU QUE l'évaluation imposable totalise **496 632 700 \$**;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE LAVALLÉE
ET RÉSOLU :



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ
MRC DE MATAWINIE

QUE le budget de l'an 2022 prévoyant des revenus et des dépenses de **7 179 714 \$** soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-12-420 4. PUBLICATION DU BUDGET

ATTENDU QUE l'article 957 du Code municipal stipule que la Municipalité doit distribuer à chaque porte le budget 2022;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE VIRGINIE ARBOUR TRÉPANIER
ET RÉSOLU :

QUE le budget de l'année 2022 soit joint à l'envoi du prochain compte de taxes afin que chaque propriétaire puisse en prendre connaissance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-12-421 5. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

ATTENDU la présentation faite par Madame la mairesse concernant le programme triennal d'immobilisations 2022, 2023 et 2024;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER FRANÇOIS TREMBLAY
ET RÉSOLU :

D'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024 qui est susceptible d'être révisé à chaque fin d'année.

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS	2022	2023	2024	munsar
ADMINISTRATION				
AFFICHAGE DIRECTIONNEL	80 000 \$	80 000 \$		immobilisation / subvention
BARRAGE DONTIGNY	150 000 \$			reg emprunt / subvention
BARRAGE LAC GAREAU / RÉFECTION	565 786 \$			taxe spéciale / subvention
BARRAGE MARCHAND	65 000 \$			reg emprunt / subvention
BARRAGE LAC BASTIEN / RÉFECTION (INCLUANT ESCALIERS)	25 000 \$	x	x	reg emprunt / subvention
BARRAGE LOUISE	x	x		reglement emprunt /subvention
LOISIRS				
BATIMENTS / SOUS-SOL CCR / RENOVATION	20 000 \$	400 000 \$		reglement emprunt /subvention
JEUX D'EAU		10 000 \$	x	reglement emprunt /subvention
PATINOIRE COUVERTE			15 000 \$	reglement emprunt /subvention
PLAN AMÉNAGEMENT PARC DU VILLAGE	20 000 \$			reglement emprunt /subvention
SERVICE PRÉVENTION INCENDIE				
APRIA		100 000 \$		reg emprunt
CASERNE			25 000 \$	reglement emprunt /subvention
CENTRE DE FORMATION INCENDIE			x	à définir
BORNES SÈCHES	25 000 \$	50 000 \$	25 000 \$	fond de roulement
TRAVAUX PUBLICS				
ACQUISITION VÉHICULE ÉLECTRIQUE REMPLACEMENT YARIS	32 000 \$			fond de roulement / subvention
ACHAT TETE BROYEUR SUR PELLE MÉCANIQUE	30 000 \$			fond de roulement
ACHAT DU KUBOTA EXCAVATOR		72 502 \$		reglement emprunt
ACHAT ROULEAU COMPACTEUR SUR KUBOTA M7			24 000 \$	fond de roulement
BÂTIMENT AQUEDUC 4H		40 000 \$		reglement emprunt
AQUEDUC VILLAGE BRANCHEMENT P#3 ET P#4	50 000 \$			reglement emprunt /subvention
AQUEDUC ADAM (ALIMENTATION EN EAU, RÉFECTION RESEAU, ASPHALTE)	x	x		reglement emprunt /subvention
AQUEDUC MCMANIMAN	x	x		reglement emprunt /subvention
AQUEDUC RENTIERS (ALIMENTATION EN EAU)	x	x		reglement emprunt /subvention
DÉMÉNAGEMENT OU AGRANDISSEMENT GARAGE ET ÉCOCENTRE			x	reglement emprunt /subvention
REMPLACEMENT DANS NOS BÂTIMENTS MUNICIPAUX TOILETTES ET ROBINETS À HAUT DÉBIT		6 000 \$		fond de roulement
PAVAGE	2 500 000 \$	1 500 000 \$	1 500 000 \$	reglement emprunt /subvention
RÉFECTION STATIONNEMENT HOTEL DE VILLE			55 000 \$	reglement emprunt
DÉVELOPPEMENT				
ACQUISITION PARC ESCALADE	400 000 \$			reglement emprunt /subvention
AMÉNAGEMENT PARC ESCALADE	230 000 \$	x	x	reglement emprunt /subvention
MAISON DE LA CULTURE - TRAVAUX DIVERS ROUTE DES TRADITIONS		x		reglement emprunt /subvention
BATIMENTS / ANCIEN HARNOIS	50 000 \$	500 000 \$		reglement emprunt /subvention
RÉAMÉNAGEMENT PLAGE MUNICIPALE	325 000 \$			reglement emprunt /subvention
RÉAMÉNAGEMENT PARC DES ARTS	15 000 \$	200 000 \$		reglement emprunt /subvention
TOTAL	4 582 786 \$	2 958 502 \$	1 644 000 \$	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ
MRC DE MATAWINIE

6. PÉRIODE DE QUESTIONS (SUR LE BUDGET UNIQUEMENT)

La mairesse et les membres du Conseil répondent aux questions des contribuables.

2021-12-422

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE LAVALLÉE
ET RÉSOLU :

QUE la séance extraordinaire soit levée. Il est 19 h 21.

(Signé)

Isabelle Perreault
Mairesse

(Signé)

Elyse Bellerose
Directrice générale et
greffière-trésorière



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ
MRC DE MATAWINIE

